



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

Le développement de l'énergie éolienne par le milieu : une voie à suivre

Mashteuiatsh, le 15 juin 2022. — Dans le cadre du Cercle économique régional des Premières Nations, le chef de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh et les préfets des MRC du Domaine-du-Roy et de Maria-Chapdelaine annoncent leur volonté de se donner un cadre commun pour le développement de l'énergie éolienne et mettre en place les balises nécessaires afin que le développement de cette ressource se fasse selon un rythme et une manière qui conviennent au milieu.

Déjà engagés depuis 2007 dans la Société de l'énergie communautaire du Lac-St-Jean qui a permis le développement et la mise en service des centrales hydroélectriques Ouiatchouan dans le Parc de Val-Jalbert et de la 11^e chute sur la rivière Mistassini, les trois partenaires ont la ferme conviction que le leadership dans le développement énergétique leur revient et ils entendent bien l'exercer.

Déclarations

« Nous sommes des incontournables dans tout projet régional et nous joignons nos forces à celles des MRC pour exercer un leadership commun dans le domaine énergétique, y compris l'éolien. »

Gilbert Dominique, chef de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh

« Ensemble, nous sommes plus forts et nous travaillons dans l'intérêt collectif de nos deux peuples pour le bien-être des générations futures. »

Luc Simard, préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine

« C'est aux gens et aux organisations de notre milieu de décider quoi faire avec nos ressources énergétiques et il ne fait aucun doute que l'énergie éolienne en fait partie. »

Yanick Baillargeon, préfet de la MRC du Domaine-du-Roy

Pour renseignements :

Dave Casavant
Première Nation des Pekuakamiulnuatsh
418 719-7186
dave.casavant@mashteuiatsh.ca

Karine Côté
MRC du Domaine-du-Roy
418 275-5044, poste 2120
kcote@mrcdomaineduroy.ca

Marie-Claude Gay
MRC de Maria-Chapdelaine
418 276-2131
mccgay@mrcmaria.qc.ca